

BELGIQUE

INDUSTRIE CHARBONNIÈRE

pendant les onze premiers mois de l'année 1922

Production et stocks

Nombre, rendement et salaires des ouvriers mineurs

Prix du charbon

Production de coke et d'agglomérés

Commerce extérieur et Consommation

par A. DELMER

Ingénieur en chef-Directeur des Mines

Production.

PRODUCTION MENSUELLE DES CHARBONNAGES EN 1913, 1919, 1920, 1921
ET PENDANT LES ONZE PREMIERS MOIS DE 1922.

Unité : 1.000 tonnes	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Limbourg	Le Royaume
1913.	367	288	679	69	500	»	1.903
1919.	337	259	522	43	367	12	1.540
1920.	419	317	609	51	451	21	1.868
1921.	394	304	623	50	418	27	1.816
1922							
janvier	400	324	631	52	433	30	1.870
février	354	298	615	50	417	26	1.760
mars	414	327	673	56	467	31	1.968
avril	351	291	590	49	415	30	1.726
mai	312	292	601	50	420	33	1.708
juin	349	275	569	47	408	27	1.675
Juillet	333	272	560	48	422	34	1.669
Août	359	271	563	49	419	34	1.695
Septembre . . .	362	273	570	48	434	34	1.721
Octobre	381	300	593	51	452	42	1.819
Novembre . . .	397	298	577	54	431	48	1.805

La production, qui avait baissé au cours du deuxième trimestre de l'année, a encore fléchi pendant le troisième trimestre, surtout dans les districts du Centre et de Charleroi. Depuis le mois d'août cependant le chômage causé par l'insuffisance de la vente n'existe plus. La situation s'est améliorée pendant les mois d'octobre et de novembre.

La capacité de production des charbonnages par jour d'extraction a été la suivante, au cours des derniers mois :

Juillet 1922	67.980 tonnes
Août »	67.860 »
Septembre »	67.520 »
Octobre »	71.430 »
Novembre »	77.130 »

Pendant les six premiers mois de l'année, la capacité de production avait baissé de 73.850 tonnes à 69.670 tonnes.

Le progrès réalisé pendant le mois de novembre est sensible.

La capacité de production de nos charbonnages peut normalement atteindre 82.000 tonnes et le déficit actuel de la production a pour cause la diminution des effectifs ouvriers qu'une certaine amélioration du rendement n'a pas compensée.

Les facteurs déterminant de la capacité de production ont été les suivants, à douze mois d'intervalle :

	Septembre 1921	Septembre 1922
Nombre d'ouvriers	159.200	143.411
Production par jour et par ouvrier.	459	467
Capacité de production	75.090	67.520

Stocks.

Depuis la fin du mois de juin, les stocks diminuent. Pour l'ensemble des charbonnages du pays, ils ont été les suivants, à la fin du mois de :

Juillet	1.244.700 tonnes
Août	1.041.880 »
Septembre	758.070 »
Octobre	558.380 »
Novembre	376.290 »

Les stocks sont actuellement normaux.

Le tableau suivant montre que dans les différents districts, l'importance des stocks a fortement diminué.

Les nombres inscrits dans le tableau représentent les nombres des jours d'extraction nécessaires pour produire les quantités se trouvant en stocks à la fin du mois.

STOCKS A LA FIN DU MOIS, RAPPORTÉS A LA PRODUCTION JOURNALIÈRE.

1922	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège
Juillet	24	15	15	19	14
Août.	21	13	12	13	12
Septembre	17	11	12	8	9
Octobre,	13	8	5	3	7
Novembre	8	6	3	3	5

Personnel.

	Ouvriers à veine — Milliers	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine) — Milliers	Ouvriers de la surface — Milliers	Ouvriers du fond et de la surface réunis — Milliers
1913	24.8	105.9	40.2	146.1
1919	20.3	95.8	43.9	139.7
1920	23.1	111.5	49.1	160.6
1921	23.5	113.0	49.9	162.8
1922 janvier.	22.8	108.4	47.7	156.1
» février	22.9	111.1	49.0	160.1
» mars	22.8	110.2	49.3	159.5
» avril	22.5	108.6	49.0	157.6
» mai	21.9	105.0	49.2	154.2
» juin	21.1	100.8	48.5	149.3
» juillet	20.3	97.7	48.6	146.3
» août	20.2	96.8	47.7	144.5
» septembre.	19.9	95.4	48.0	143.4
» octobre	20.9	99.9	48.9	148.8
» novembre.	21.2	107.7	49.7	157.4

La diminution du nombre d'ouvriers s'est accentuée pendant le troisième trimestre de l'année; mais l'arrêt de certaines industries saisonnières a ramené comme chaque année au mois d'octobre, un

certain nombre d'ouvriers. Toutefois, le déchet reste considérable pour les ouvriers du fond comme on pourra le constater par le relevé ci-dessous :

Catégories d'ouvriers :	Mois de novembre		
	1920	1921	1922
à veine	23.861	23.491	22.188
du fond, y compris les ouvriers à veine.	117.046	113.684	107.749
de la surface.	52.167	49.619	49.693
du fond et de la surface réunis .	169.213	163.303	157.442

La diminution du nombre d'ouvriers mineurs a pour cause la reprise de certaines industries (métallurgie, verrerie, etc.) dont les ouvriers avaient trouvé de l'occupation dans les charbonnages pendant la période de reconstruction des mines puis pendant la période de chômage provoqué par la crise.

Il y a eu un exode vers la France d'un assez grand nombre d'ouvriers mineurs du Borinage, d'une partie du Centre et de quelques charbonnages de Charleroi. Certaines exploitations ont perdu par cet exode de 5 à 10 % de leur effectif ouvrier.

Des ouvriers de la région flamande qui trouvaient autrefois du travail dans les houillères du Centre et de Charleroi vont actuellement dans la région dévastée.

Les départs d'ouvriers ne sont pas compensés par l'afflux des ouvriers étrangers. On a, cependant dénombré, 4.320 ouvriers étrangers travaillant dans les charbonnages belges pendant le mois de septembre dernier, soit 3 % de l'ensemble des ouvriers mineurs. La répartition de cette population étrangère par nationalité et par district minier est donnée dans le tableau ci-après :

DÉNOMBREMENT DES OUVRIERS ÉTRANGERS TRAVAILLANT
DANS LES CHARBONNAGES BELGES AU MOIS DE SEPTEMBRE 1922,

NATIONALITÉS	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Limbourg	Le Pays
Français	485	405	670	23	99	8	1.690
Italiens	60	146	266	34	158	30	694
Algériens	23	162	316	6	70	—	577
Marocains	7	50	307	10	72	—	446
Polonais	4	14	50	—	125	5	198
Hollandais	1	30	20	—	47	86	184
Allemands	—	2	1	—	89	3	95
Russes	—	6	39	—	24	2	71
Grands-Ducaux	—	3	9	—	51	2	65
Espagnols et Portugais	3	8	31	—	5	1	48
Anglais	18	6	13	—	5	1	45
Serbes	—	—	—	—	30	2	32
Congolais	—	1	26	2	1	—	28
Divers	14	7	75	6	28	17	147
Total	615	840	1.823	81	804	157	4.320

Production par ouvrier.

Les tableaux suivants donnent la production moyenne journalière par ouvrier dans les différents districts et pour chacun des onze premiers mois de l'année.

PRODUCTION MOYENNE EN KILOGRAMMES PAR JOUR
ET PAR OUVRIER A VEINE

MOIS	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Limbourg	Le Pays
Janvier	2.759	3.226	3.746	3.781	3.252	5.668	3.307
Février	2.779	3.239	3.694	3.769	3.252	5.169	3.306
Mars	2.788	3.165	3.727	3.615	3.231	5.127	3.289
Avril	2.692	3.108	3.603	3.560	3.248	5.454	3.223
Mai	2.685	3.067	3.784	3.603	3.185	5.645	3.276
Juin	2.721	3.149	3.848	3.620	3.239	5.831	3.304
Juillet	2.744	3.177	3.876	3.684	3.294	5.836	3.348
Août	2.761	3.220	3.895	3.544	3.336	5.448	3.360
Septembre	2.778	3.275	3.935	3.459	3.394	5.873	3.400
Octobre	2.781	3.281	3.937	3.634	3.434	6.371	3.416
Novembre	2.869	3.325	3.892	3.626	3.580	6.453	3.469

PRODUCTION MOYENNE EN KILOGRAMMES PAR JOUR ET PAR OUVRIER
DU FOND (Y COMPRIS LES OUVRIERS A VEINE)

MOIS	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Limbourg	Le Pays
Janvier	641	680	777	722	606	578	680
Février	636	683	774	700	601	510	676
Mars	634	685	801	685	595	523	679
Avril	627	672	777	685	633	590	674
Mai	615	664	793	703	602	614	675
Juin	634	678	800	708	613	637	686
Juillet	624	687	802	737	620	653	687
Août	630	690	804	737	624	652	691
Septembre	633	705	809	752	641	650	703
Octobre	634	723	812	775	646	596	704
Novembre	667	726	810	783	647	612	713

PRODUCTION MOYENNE EN KILOGRAMMES PAR JOUR ET PAR OUVRIER
DU FOND ET DE LA SURFACE RÉUNIS.

MOIS	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Limbourg	Le Pays
Janvier	451	483	500	494	429	390	467
Février	446	486	502	490	410	346	466
Mars	442	485	506	473	424	345	462
Avril	439	475	494	471	428	380	458
Mai	419	466	498	479	422	394	454
Juin	436	470	494	476	427	380	457
Juillet	435	470	507	488	429	422	457
Août	432	476	492	491	437	422	460
Septembre	433	482	503	481	444	428	467
Octobre	438	498	503	524	452	344	470
Novembre	463	509	512	541	454	376	482

Le rendement des ouvriers s'est amélioré un peu au cours des derniers mois.

Salaires

Par sa décision du 11 octobre dernier, la Commission nationale mixte des mines a porté les salaires au taux de ceux du mois de mai, augmenté de 8 p. c. Pratiquement, la moyenne des salaires est revenue au taux du mois d'avril, avant la reprise des 8 p. c. correspondant au glissement. L'augmentation de 8 p. c. a été réalisée à partir du 15 octobre 1922.

L'administration des mines a fait, à la demande de la Commission nationale mixte des mines, une enquête sur les salaires payés pendant le mois de septembre. Les résultats de cette enquête sont compris dans le tableau ci-dessous.

SALAIRES MOYENS DES OUVRIERS MINEURS PAYÉS PENDANT LE MOIS
DE SEPTEMBRE 1922.

Districts miniers	Ouvriers à veine — fr.	Ouvriers de l'intérieur autres que les ouvriers à veine. — fr.	Personnel de la surface		Ensemble — fr.
			hommes — fr.	femmes — fr.	
Mons . . .	23,68	20,35	16,87	7,62	19,36
Centre . . .	23,96	20,85	16,82	8,05	19,52
Charleroi . .	24,76	21,90	16,42	8,24	19,65
Namur . . .	24,78	22,29	15,32	8,76	20,18
Liège . . .	25,16	18,64	15,51	8,50	19,11
Herve . . .	23,41	21,16	16,40	9,95	19,79
Bassin du Sud.	24,37	21,19	15,40	8,25	19,49

Ces salaires dépassent sensiblement ceux qui sont dus en vertu de l'application de la convention sur les salaires. Ainsi, le salaire moyen de l'ensemble du personnel des charbonnages du Sud s'élevait en mai dernier à fr. 18,95 et en septembre à fr. 19,49. Entre ces deux mois, un glissement de salaire de 2.8 p. c. s'est donc effectué.

Le tableau suivant met en regard l'index des prix de détail, l'index de base, les variations de salaires et le salaire moyen constaté.

1922	Index moyen des prix de détail	Index de base	Variation des salaires	Salaire moyen constaté
15 août.	366	370	—	—
15 septembre	371	»	—	19.49
15 octobre.	376	»	Augm. de 8 p. c.	—
15 novembre	384	»	—	—

Le graphique ci-joint représente les principaux faits relatifs à l'application de la convention sur les salaires.

Les index simples des prix de détail au quinzième jour de chaque mois sont figurés par une courbe. Les index de base pour l'application de la convention sur les salaires suivent cette courbe, mais par échelons dont la hauteur est de 5 p. c. du montant de l'index. D'autre part, les index de base sont décalés dans le temps par rapport à ceux des prix de détail de deux mois et demi. Toutefois, lors de la dernière application de la convention (en mai 1922) le décalage n'était que d'un mois et demi.

Le graphique représente les salaires moyens réellement payés à différentes époques aux ouvriers à veine, aux autres ouvriers du fond, aux hommes et aux femmes de la surface et enfin à l'ensemble du personnel des charbonnages. Ces salaires ont été vérifiés par les ingénieurs des mines.

Le graphique indique les dates et l'importance des augmentations et des diminutions de salaires décidées par la Commission nationale mixte des mines.

Enfin pour différentes époques, la valeur du salaire rapportée à 100 points de l'index de base a été calculée et figurée.

Les résultats du calcul sont groupés dans le tableau ci-dessous :

Rapport entre le salaire et l'index de base, ou valeur du salaire rapportée à 100 points de cet index.

Unité : Franc	1913	Janvier 1920	Avril 1920	Août 1920	Septem. 1920	Octobre 1920	Janvier 1922	Mai 1922	Septem. 1922	Octobre 1922
Index de base	100	396	420	463	463	477	387	370	370	370
Ouvriers à veine	6.70 6.70	22.03 5.56	26.63 6.34	30.35 6.56	30.66 6.72	32.41 6.80	26.96 6.97	—	24.37 6.59	—
Autres ouv. du fond	5.66 5.66	18.63 4.71	22.03 5.01	25.13 5.43	25.31 5.47	26.95 5.65	22.74 5.88	—	20.54 5.55	—
Personnel de la surface	4.02 4.02	14.97 3.78	17.51 4.17	19.24 4.16	19.35 4.18	21.03 4.41	17.61 4.55	—	15.40 4.16	—
femmes		8.24 2.08	9.44 2.25	10.34 2.23	10.42 2.25	11.36 2.38	9.41 2.43	—	8.25 2.23	—
Ensemble	5.30 5.30	17.87 4.51	20.80 4.95	23.47 5.07	23.78 5.14	25.49 5.34	21.36 5.52	18.95 5.12	19.46 5.26	20.47 5.53
Observations	Point de comparaison	»	Départ de la convention	»	»	Maximum des salaires	»	Minimum des salaires	»	»

Le point de départ est l'année 1913 dont nous connaissons par la statistique de l'Administration des Mines les salaires moyens par catégories d'ouvriers. On a mis ces salaires en regard d'un index de base 100 qui n'est pas le point de départ des index des prix de détail; en effet, ce sont les prix du mois d'avril 1914 qui constituent la base des index publiés par la Revue du Travail. La comparaison des fluctuations des salaires, en partant de l'année 1913, avec les fluctuations de l'index des prix de détail, partant du mois d'avril 1914, pêche par la base. Il faut toutefois se rappeler qu'en matière de salaires et d'index de prix, il n'est pas possible d'arriver à une exactitude absolue, et qu'avant la guerre les variations de salaires et de prix avaient très peu d'ampleur.

Partant de là, on peut établir le rapport qui existait, avant la guerre, entre le salaire et l'index des prix de détail et suivre les fluctuations de ce rapport depuis l'application de la convention sur les salaires.

Avant la guerre 100 points de l'index valaient approximativement fr. 5,30 pour l'ensemble des ouvriers des charbonnages.

En janvier 1920, 100 points ne valaient que fr. 4,51. Lorsqu'il fut décidé par convention que les salaires varieraient dans la même mesure que les index, le salaire moyen du mois d'avril 1920, mis en regard de l'index 420 représentait une valeur de fr. 4,95 par 100 points. Une application intégrale de la convention eût maintenu cette valeur. Mais une tendance à la hausse des salaires porta cette valeur à fr. 5,07 et fr. 5,14 pendant les mois d'août et de septembre 1920.

En octobre, un réajustement des salaires dans la région de Charleroi et l'incorporation de la taxe professionnelle dans les salaires fit monter la valeur de 100 points à fr. 5,34.

Au cours de l'année 1921, différentes diminutions de salaires furent décidées, mais ne furent pas complètement appliquées partout. Aussi, l'enquête faite en janvier 1922 prouva que les salaires étaient au-dessus de la valeur conventionnelle de plus de 8%. A cette époque, les 100 points valaient fr. 5,52. La crise qui sévissait avec intensité dans l'industrie charbonnière obligea les patrons à reprendre 8% des salaires et à ramener ainsi la valeur de 100 points à fr. 5,12. Du mois de mai au mois de septembre 1922, la valeur de 100 points remonta à fr. 5,26.

L'augmentation extra-conventionnelle des salaires de 8% à partir du 15 octobre porte la valeur de 100 points à fr. 5,53.

Prix des charbons.

Les prix des charbons se sont fortement relevés au cours des derniers mois.

Toutefois, au mois de septembre dernier, ils n'avaient pas encore atteint les taux du commencement de l'année, pour les qualités industrielles au moins.

Les prix moyens des charbons, relevés par l'Administration des Mines, sont les suivants, en janvier et en septembre de l'année courante :

PRIX MOYENS DES CHARBONS.

DISTRICTS	en janvier	en septembre	Différence
	1922	1922	
	Fr.	Fr.	Fr.
Mons	78.33	74.66	3.67
Centre	84.32	76.93	7.39
Charleroi	80.81	73.24	7.57
Namur	69.66	66.68	2.98
Liège.	93.36	88.72	4.64
Herve	84.57	75.78	8.79
Bassin du Sud	82.95	77.13	5.82

Depuis le mois de septembre dernier, il y a eu des hausses de prix assez fortes.

Le tableau suivant permet de comparer, pour différentes époques, le rapport existant entre le prix du charbon et le coût de la main-d'œuvre par tonne vendable de houille.

PRIX DU CHARBON ET COÛT DE LA MAIN-D'ŒUVRE PAR TONNE.

PÉRIODES	Salaires	Product moyenne de charbon ven- dable par ouvrier et par jour	Coût de la main- d'œuvre par tonne de charbon ven- dable	Prix moyen d'une tonne de charbon vendable	Rapport entre le coût de la main- d'œuvre et le prix d'une tonne de charbon vendable
	journa- liers moyens Fr.				
COUCHANT DE MONS					
1919.	12,59	351.5	35,81	64,34	55,66
1920.	22,88	366.4	62,45	93,64	66,71
1921.	23,29	361.3	64,44	90,20	71,44
Septembre 1922	19,36	358.6	54,01	74,66	72,42
CENTRE					
1919.	13,02	393.4	33,09	63,85	51,82
1920.	22,53	398.4	56,56	91,80	61,62
1921.	22,72	379.6	59,84	90,38	66,24
Septembre 1922	19,52	374.8	52,06	76,93	67,69
CHARLEROI					
1919.	12,94	413.4	31,31	63,53	49,29
1920.	22,08	432.8	51,03	89,97	56,78
1921.	22,47	432.0	52,00	86,00	60,46
Septembre 1922	19,65	447.8	43,88	73,24	59,92
NAMUR					
1919.	12,52	419.5	29,85	61,25	48,74
1920.	22,25	443.4	50,19	88,00	57,04
1921.	22,91	448.7	51,08	78,24	65,29
Septembre 1922	20,18	444.8	45,36	66,69	68,04
LIÈGE (sans Herve)					
1919.	11,90	351.6	33,85	68,44	50,95
1920.	22,03	369.1	59,68	94,06	63,45
1921.	22,55	347.6	64,87	94,56	68,62
Septembre 1922	19,10	372.6	51,28	88,72	57,80
HERVE					
1919.	12,02	484.1	24,83	59,78	41,53
1920.	21,85	496.5	41,02	87,63	50,22
1921.	22,70	484.9	46,81	86,40	54,18
Septembre 1922	19,79	504.2	39,26	75,78	51,81
BASSIN DU SUD					
1919.	12,60	385.3	32,70	64,74	50,50
1920.	22,34	399.9	55,85	91,62	60,96
1921.	22,74	391.3	58,13	89,50	64,95
Septembre 1922	19,46	381.4	51,03	77,13	66,18

Coke.

La production du coke a sensiblement augmenté au cours des derniers mois et se rapproche de la production de l'année 1913.

PRODUCTION MENSUELLE DE COKE

UNITÉ : 1,000 tonnes	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Autres districts	Total
1913	64,8	57,7	60,8	73,1	37,2	293,6
1919	26,6	21,3	10,8	4,4	»	63,1
1920	45,9	46,4	29,8	26,7	»	148,8
1921	30,3	35,2	27,3	17,9	5,2	115,9
janvier 1922	31,6	35,0	30,5	27,4	12,4	136,9
février	42,1	37,1	34,8	34,7	12,0	160,7
mars	52,2	45,8	45,9	52,8	16,0	212,7
avril	50,3	42,3	50,1	59,1	24,2	226,0
mai	50,8	41,3	42,0	58,4	22,4	214,9
juin	50,9	38,4	43,4	59,3	26,5	218,5
juillet	50,4	37,7	45,9	63,3	30,3	227,6
août	52,6	39,2	53,9	65,3	34,1	245,1
septembre	50,0	38,4	49,4	64,1	37,4	239,3
octobre	53,1	46,3	55,5	69,5	39,8	264,2
novembre	50,7	47,4	57,0	66,7	45,6	267,4

Agglomérés.

La production d'agglomérés de houille dépasse 200.000 tonnes par mois et n'est inférieure que de quelques milliers de tonnes à celle de l'année 1913.

PRODUCTION MENSUELLE D'AGGLOMÉRÉS

Unité : 1,000 tonnes	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Total
1913	1,8	12,3	141,1	14,2	37,7	217,1
1919	3,8	10,2	130,1	17,0	51,2	212,3
1920	6,4	16,6	142,6	19,3	58,6	243,5
1921	2,2	18,4	133,8	20,1	47,8	222,3
janvier 1922	0,8	19,9	142,3	24,2	31,2	218,4
février	1,5	18,2	140,6	20,8	33,7	214,8
mars	1,9	20,0	131,1	15,1	35,6	203,7
avril	1,4	19,7	120,0	14,6	34,2	189,9
mai	1,4	18,4	135,9	18,0	36,1	209,8
juin	1,2	19,5	119,9	12,2	38,2	191,0
juillet	1,3	19,9	124,1	16,0	41,9	203,2
août	1,8	19,4	134,3	18,5	42,6	216,6
septembre	1,3	19,8	134,0	15,3	36,2	206,6
octobre	1,8	22,2	138,3	15,0	37,5	214,8
novembre	1,9	18,9	126,8	16,0	37,3	200,9

Commerce extérieur.

Depuis le 1^{er} mai 1922, la frontière douanière entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg a été supprimée et les deux états sont considérés comme ne formant plus qu'un seul territoire au point de vue de la douane.

Les importations et les exportations de charbon de l'*Union économique belgo-luxembourgeoise* ont été publiées par le Ministère des Finances de Belgique, pour les mois de mai et juin, puis pour les mois de juillet, août et septembre.

A. — Exportations.

Le tableau suivant donne la quantité de charbon (houille, coke et agglomérés) exporté par la Belgique vers différents pays. La France est, comme d'habitude, le principal client de la Belgique. Il est possible qu'une partie du charbon considéré comme exporté par la Belgique vers la France soit du charbon allemand expédié en transit par la Belgique.

EXPORTATIONS (en milliers de tonnes).

Houille.	Mai et juin	Juillet, août et septembre
France	450	387
Pays-Bas	54	126
Suisse	29	52
Provisions de bord	6	19
Autres destinations	4	7
Total	543	591

Cokes.

France	178	158
Suisse	9	51
Pays-Bas	4	8
Autres destinations	3	3
Total	194	220

Agglomérés.

France	168	168
Suisse	8	18
Pays-Bas	2	5
Provisions de bord	8	20
Autres destinations	6	6
Total	187	217

	Mai et juin	Juillet, août et septembre
Ensemble des combustibles miné- raux solides, le coke et les aggro- mérés étant pris pour leur équiva- lent en houille crue		
France	835	747
Pays-Bas	60	140
Suisse	48	135
Provisions de bord	13	37
Autres destinations	9	17
Total.	965	1.076

B. — Importations.

Les importations comprennent naturellement les combustibles destinés au Grand-Duché de Luxembourg.

IMPORTATIONS (en milliers de tonnes).

	Mai et juin	Juillet, août et septembre
Houille.		
Allemagne	473	491
Grande-Bretagne	283	527
Pays-Bas	67	148
France	56	139
Total.	879	1.305

Coke.

Allemagne	469	563
Grande-Bretagne	9	2
Pays-Bas	8	17
France	2	3
Total.	488	585

Agglomérés.

Allemagne	13	16
---------------------	----	----

Ensemble des combustibles miné-
raux solides, le coke et les aggro-
mérés étant comptés pour leur
équivalent en houille crue.

	Mai et juin	Juillet, août et septembre
Allemagne	1.100	1.242
Grande-Bretagne	295	530
Pays-Bas	77	171
France	58	143
Total.	1.530	2.086

Consommation.

	Mai et juin	Juillet, août et septembre
Production	3.383	5.085
Différence des stocks	— 141	+ 568
Importation	1.530	2.086
Exportation	965	1.076
Consommation	3.807	6.663
Consommation moyenne par mois .	1.903	2.221

Consommation mensuelle moyenne en milliers de tonnes :

	Belgique	Union économique belgo-luxembourgeoise
En 1913	2.170	—
1919	1.272	—
1920	1.871	—
1921	1.716	—
1922 1 ^{re} trimestre	1.870	—
1922 avril	1.790	—
1922 mai-juin	—	1.903
1922 3 ^{me} trimestre	—	2.221

